Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 029-212901912-20260226-D_2026_11-DE

COMMUNE DE PLOUGONVEN
Département du Finistère

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 26 février 2026

Le vingt-six février deux mil vingt-six, à seize heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Mme Bernadette Auffret, Maire.

Présents :	Bernadette Auffret, Isabelle Camenen, Martine Carn, Jean-Luc Daffniet, Yolande de Ternay, Claudie Fustec, Mélodie Gagneux, Colette Guilloux, Jean Laurent Hamon, Sophie Hérault, Nicolas Inisan, Typhaine Kerboriou, Raymond Le Cam, Jean-Pierre Le Gall, Michel Prigent, Michèle Queïnnec, Thierry Riou, Françoise Vinard.		
Procurations :	Pascal Berthou à Bernadette Auffret, Dominique Grall à Thierry Riou, Céline Mahé à Colette Guilloux, Laurent Thépault à Nicolas Inisan		
Absents :	Joël Pontoizeau		
Membres en exercice :	23	Membres présents ou représentés :	22
Date de convocation :	20/02/26	Secrétaire de séance : Sophie Hérault	

Délibération n° D-2026-11	Classification : 3.5

Hameau Feunteun Krist : dénomination de la voie et numérotation
Vote à l'unanimité

Par délibération en date du 26 juin 2025, le Conseil municipal a décidé de donner le nom « Hameau Feunteun Krist » au nouveau lotissement situé à Kergollot entre la rue Fontaine Christ et la route départementale 9.

Pour des questions administratives, il est proposé au Conseil municipal de compléter ladite décision pour préciser le nom de la voie qui dessert les différents lots du lotissement et la numérotation qui sera appliquée.

Numéro de lot	Adresse postale	Numéro de lot	Adresse postale
1	1, hameau Feunteun Krist	9	9, hameau Feunteun Krist
2	2, hameau Feunteun Krist	10	10, hameau Feunteun Krist
3	3, hameau Feunteun Krist	11	11, hameau Feunteun Krist
4	4, hameau Feunteun Krist	12	12, hameau Feunteun Krist
5	5, hameau Feunteun Krist	13	13, hameau Feunteun Krist
6	6, hameau Feunteun Krist	14	14, hameau Feunteun Krist
7	7, hameau Feunteun Krist	15	15, hameau Feunteun Krist
8	8, hameau Feunteun Krist	A	16, hameau Feunteun Krist

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 029-212901912-20260226-D_2026_11-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Décide que la voie qui dessert le lotissement « hameau Feuteun Krist » sera dénommée « Hameau Feunteun Krist » ;

- Adopte la numérotation des habitations, telle que détaillée dans le tableau plus avant ;

Ainsi délibéré,
Pour extrait conforme,

Le Maire, Bernadette Auffret

